

# **CHARTRE UTILISATEUR DE LA PLATE-FORME OCCIGEN**

## *Organization of Cytometry and Cellular Imaging of GENopole*

### **I. PREAMBULE**

#### Contexte

La plate-forme OCCIGEN pour « *Organization of Cytometry and Cellular Imaging of GENopole* », regroupe sous un même label les plates-formes d'imagerie photonique et de cytométrie en flux du biocluster Genopole hébergées au sein de plusieurs entités labellisées Genopole, ci-après dénommées les « ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL » :

- Généthon (AFM-Téléthon) ;
- Le Centre d'étude sur les cellules souches [CECS] (AFM-Téléthon) ;
- L'Institut des cellules souches pour le traitement et l'étude des maladies monogéniques [I-Stem] (AFM-Téléthon – Inserm – Université d'Évry Paris Saclay) ;
- Le Centre de recherche clinique et translationnelle [CRCT Sud Francilien] (CRIF – CD91 – Feder)
- Le Laboratoire « Structure et activité des biomolécules normales et pathologiques » [SABNP] (Université d'Évry Paris Saclay – Inserm) ;
- Le Laboratoire de Génomique et radiobiologie de la kératinopoïèse [LGRK] (CEA – Inserm) ;
- Le Laboratoire de Biologie systémique et de synthèse [LSSB] (CEA – Université d'Évry Paris Saclay – CNRS).

La plate-forme multi-sites OCCIGEN existe depuis le 14 juin 2017. Elle permet de mettre en commun et à disposition de la communauté scientifique les outils et expertises liés à l'exploration moléculaire et physiopathologique de la cellule isolée à l'organisme vivant par des techniques d'imagerie et de cytométrie en flux au sein des ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL.

Les équipements mis à disposition de la communauté scientifique par chacun des ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL dans le cadre de la plate-forme OCCIGEN sont présentés en **Annexe 1** de la présente charte, étant entendu que seul l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL auquel l'utilisateur de la plate-forme OCCIGEN fait appel annexera sa liste à la présente charte pour signature de l'utilisateur. Les équipements de la plate-forme OCCIGEN présents dans les autres ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL sont consultables sur le site [www.genopole.fr](http://www.genopole.fr) à la rubrique Plates-formes technologiques.

La plate-forme OCCIGEN est ouverte à la communauté scientifique académique et industrielle, sous réserve du respect des conditions ci-après énumérées et de toute autre condition imposée par l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL dans le cadre de sa propre procédure d'accueil et d'accès à la plate-forme qu'il héberge (en sus de ce document général : règlement intérieur de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL, règlement intérieur de la plate-forme hébergée, plan de prévention, etc.).

#### Règles de fonctionnement

Les entités académiques et industrielles implantées sur le site d'Évry-Corbeil et labellisées Genopole sont des utilisateurs privilégiés de la plate-forme OCCIGEN compte-tenu de leur appartenance au biocluster Genopole. La plate-forme OCCIGEN est également accessible aux partenaires de Genopole ainsi qu'à toute autre entité souhaitant accéder aux compétences, savoir-faire, expertises et aux équipements de pointe inclus dans le périmètre de cette plate-forme multi-sites, étant entendu que les entités implantées sur le biocluster Genopole sont prioritaires sur les partenaires de Genopole qui le sont eux-mêmes sur toute autre entité utilisatrice.

La plate-forme OCCIGEN étant une plate-forme à laquelle l'utilisateur peut avoir accès soit dans le cadre d'un projet mené en collaboration avec l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL, soit dans le cadre d'un recours aux services offerts par l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL, son accès peut donc se traduire sous deux formes contractuelles selon les modalités d'utilisation prédéfinies entre l'utilisateur et le responsable de la plate-forme de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

- Un contrat de collaboration lorsqu'un projet réalisé en collaboration avec un ou plusieurs ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL est à l'origine de l'utilisation de la plate-forme OCCIGEN ;
- Un contrat de prestation de services lorsque l'utilisateur souhaite avoir accès à la plate-forme OCCIGEN pour une utilisation pour son propre compte.

Dans le cadre d'un contrat de prestation de services, l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL met en place à sa seule discrétion et selon ses règles internes le formalisme dédié, lequel peut notamment se traduire par un simple devis à signer. La tarification est communiquée avant tout engagement de l'utilisateur, sur la base des besoins exprimés par ce dernier. L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL se réserve le droit de demander au futur utilisateur tout élément complémentaire ou document dont il a raisonnablement besoin afin d'établir le coût final pour l'utilisateur, étant entendu qu'une grille tarifaire est établie par chaque ETABLISSEMENT D'ACCUEIL en interne sur des critères justifiés.

#### Les modes d'accès proposés :

- Formation à l'utilisation des équipements disponibles sur la plate-forme OCCIGEN ;
- Utilisation des équipements avec l'assistance du référent (technicien, ingénieur ou chercheur) de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL ;
- Utilisation des équipements en autonomie après que l'utilisateur ait été formé par l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL.

Il est à noter que certains équipements présents sur la plate-forme OCCIGEN ne sont accessibles qu'en mode assisté, ce type de restriction concernant certains équipements sont précisés dans la liste en **Annexe 1**.

## **II. DROITS ET DEVOIRS DE CHACUN**

L'accès aux équipements de la plate-forme OCCIGEN, qu'il soit sous forme de collaboration ou de prestation de services, implique un engagement mutuel entre l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL et l'utilisateur notamment sur le respect des conditions d'utilisation attendues par les ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL.

Afin de préserver et maintenir la qualité offerte sur la plate-forme OCCIGEN et pouvoir encadrer les utilisations proportionnellement aux risques et enjeux en présence, les engagements de chaque acteur sont définis comme suit :

#### **Étant entendu que la plate-forme OCCIGEN, à travers ses ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL, s'engage à :**

- Informer les utilisateurs des règles de fonctionnement de la plate-forme à laquelle ils vont avoir accès dès le premier contact et avant toute signature de contrat/devis, incluant notamment l'existence de la présente charte et les procédures à respecter dans l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL (Règlement intérieur, Plan de prévention, Règles d'hygiène et de sécurité en vigueur relatives à l'accueil de personnel extérieur à l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL, etc.) ;
- Mettre à disposition des utilisateurs des équipements entretenus, contrôlés et calibrés afin de garantir la stabilité raisonnablement attendue pour ce type d'équipements par un professionnel du domaine ;
- Réaliser les analyses dans les délais préalablement fixés avec les utilisateurs dans le cadre du contrat de collaboration ou de la prestation de services, en mettant en œuvre ses meilleurs efforts et en mettant à disposition du personnel qualifié ;
- Réaliser les formations demandées dans les délais préalablement fixés avec les utilisateurs tout en sachant que l'organisation des formations est propre à chaque ETABLISSEMENT D'ACCUEIL ;
- Respecter la confidentialité des résultats obtenus par les utilisateurs dans le cadre de l'utilisation de la plate-forme OCCIGEN, et ce conformément aux obligations de confidentialité prévues dans les contrats de collaboration signés avec d'autres utilisateurs dans le cas d'un accès à la plate-forme pour mener un projet collaboratif ;
- Assurer un support technique pendant les horaires d'ouverture de la plate-forme de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL ;
- Fournir tous conseils et toutes expertises nécessaires pour la définition, la mise en œuvre et la conduite d'un projet ;

- Assurer une veille technologique pour offrir aux utilisateurs des équipements performants, étant entendu que Genopole est en charge et assure l'évaluation de cette performance en faisant son affaire du choix des équipements que Genopole met à disposition des différents ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL dans le cadre de la plate-forme OCCIGEN et que l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL veille seulement à leur bonne maintenance et accepte de réaliser toutes mises à jour gratuites dites automatiques mais ne s'engage en aucun cas sur toute autre mise à niveau des équipements au vu du temps qui passe et des évolutions technologiques ;
- Améliorer en continu la qualité des services apportés aux utilisateurs par l'utilisation d'un système de management de la qualité inspiré de la norme ISO 9001 avec ou sans certification.

**L'utilisateur, par la signature de la présente charte, s'engage strictement à :**

- Respecter les termes de la présente charte ;
- Selon les cas, et en impliquant toute personne habilitée de son entité de rattachement pour ces formalités, (i) signer le contrat de collaboration correspondant à l'utilisation de la plate-forme avec l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL et ce préalablement à l'accès à la plate-forme hébergée (sous réserve d'une négociation de bonne foi avec l'entité de rattachement de l'utilisateur pouvant s'engager dans un tel contrat aux fins de réalisation des travaux visés par l'utilisateur) ou (ii) signer le contrat de prestation de services associé à l'utilisation qui peut être présenté sous la forme d'un devis ;
- Respecter le règlement intérieur de la plate-forme de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur au sein de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL ;
- Respecter toute autre règle imposée par l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL dans le cadre de son bon fonctionnement interne, incluant notamment les exemples précités ;
- Fournir toutes les informations nécessaires sur les échantillons à analyser en ce qui concerne les risques biologiques (OGM, niveau de confinement, etc.) et chimiques (CMR, FDS, etc.) potentiels pour le personnel travaillant sur les analyses et/ou pour les équipements qui seront utilisés ;
- Respecter strictement les règles d'utilisation des équipements de la plate-forme transmises par l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL (procédure d'allumage et d'extinction, etc.) et préserver l'intégrité des équipements en évitant toute action pouvant nuire aux équipements de la plate-forme ;
- Signaler immédiatement au responsable de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL tout dysfonctionnement et/ou incident identifié lors de l'utilisation des équipements présents dans l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL ;
- Respecter à la fois les horaires du rendez-vous et du créneau d'utilisation réservés préalablement sur XSED-Genopole (<https://xsed.genopole.fr>), à défaut sur le planning mis en place par l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL ;
- Respecter la confidentialité des résultats d'autres utilisateurs dès lors que l'utilisateur aurait accès à de telles données dans le cadre de sa présence au sein d'une plate-forme OCCIGEN et que les outils utilisés créeraient une forte proximité ou un accès électronique potentiellement large (notamment par le biais d'ordinateurs) ;
- Respecter la confidentialité des développements technologiques éventuellement en cours au sein de la plate-forme OCCIGEN et la confidentialité des informations auxquelles l'utilisateur pourrait être amené à avoir accès durant sa ou ses visite(s) au sein de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL auquel l'accès lui est donné, étant précisé que chaque ETABLISSEMENT D'ACCUEIL pourra développer les exigences liées à la confidentialité qui lui sont propres dans toute documentation interne fournie à l'utilisateur lors de sa demande d'accès à la plate-forme ;
- Ne pas, sous aucun prétexte et sous aucune circonstance, tenter d'avoir accès à des informations ne le concernant pas ;
- Être assuré de façon appropriée, en recourant à une assurance couvrant ses interventions au sein de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL, incluant par exemple et notamment un accident causant des dommages physiques à l'utilisateur, étant précisé qu'en termes de responsabilité :
  - L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL ne peut être tenu responsable de tous dommages causés aux personnes et/ou aux biens excepté en cas de faute intentionnelle ou de grosse négligence de sa part ; et
  - L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL ne peut être tenu responsable de l'utilisation faite de leurs échantillons par les utilisateurs au sein de sa structure et sur les appareils mis à disposition et n'offre aucune garantie quant à la qualité des résultats ou même quant à leur adéquation à une destination particulière [l'utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fera des

résultats obtenus et transporte, conserve et utilise ses échantillons dans le cadre de la plate-forme OCCIGEN à ses seuls risques].

**Il est également précisé que l'utilisateur doit :**

▸ Dans le cadre d'une prestation de service :

- Signaler au responsable de la plate-forme de l'ETABLISSEMENT d'ACCUEIL, au moment de l'écriture de l'article scientifique, tout projet de publication liée à des travaux réalisés sur la plate-forme et se conformer aux prescriptions suivantes pour les remerciements :
  - Les utilisateurs autonomes doivent obligatoirement mentionner la plate-forme OCCIGEN en mentionnant également l'ETABLISSEMENT d'ACCUEIL et son appartenance au biocluster Genopole sous une forme appropriée.
  - Pour un travail mettant en œuvre des techniques ou un savoir-faire maîtrisé par la plate-forme OCCIGEN, le personnel de la plate-forme doit figurer nominativement dans les remerciements de la publication.  
Par exemple : «*The authors greatly acknowledge XXXXX from institute XXX part of the OCCIGEN facility of Genopole (Evry, France), first French biocluster dedicated to Genetic diseases and biotherapies, for precious help in ...* ».
- Régler les sommes dues à l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL concerné pour les prestations réalisées conformément aux modalités financières (y compris l'échéancier de paiement) fixées entre l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL et l'utilisateur dans le devis associé à la prestation de service.
- Communiquer au responsable de la plate-forme de l'ETABLISSEMENT d'ACCUEIL les références de toute publication impliquant des travaux effectués sur la plate-forme OCCIGEN.

▸ Dans le cadre d'un projet collaboratif :

- Signaler au responsable de la plate-forme de l'ETABLISSEMENT d'ACCUEIL, au moment de l'écriture de l'article scientifique, tout projet de publication liée à des travaux réalisés sur la plate-forme et se conformer aux prescriptions suivantes pour les remerciements :
  - Pour un travail mettant en œuvre des techniques ou un savoir-faire maîtrisé par la plate-forme OCCIGEN, le personnel de la plate-forme doit figurer nominativement dans les remerciements de la publication. L'utilisateur doit obligatoirement mentionner la plate-forme OCCIGEN en mentionnant également l'ETABLISSEMENT d'ACCUEIL et son appartenance au biocluster Genopole sous une forme appropriée.  
Par exemple : «*The authors greatly acknowledge XXXXX from the OCCIGEN facility of Genopole (Evry, France), first French biocluster dedicated to Genetic diseases and biotherapies, for precious help in ...* ».
  - Pour un travail demandant, de la part de la plate-forme, de réaliser des développements particuliers, le personnel identifié doit être cité en co-auteur.
  - Il est entendu que dans un cadre collaboratif, le contrat de collaboration, signé entre l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL impliqué et l'entité de rattachement de l'utilisateur, fixera les modalités de publication quant aux résultats issus dudit projet mené en collaboration ; le contrat de collaboration reprendra à minima les présentes règles et en cas d'absence de contrat pour quelle que raison que ce soit, ces règles s'appliqueront et seront la référence du processus à respecter.
- Communiquer au responsable de la plate-forme de l'ETABLISSEMENT d'ACCUEIL les références de toute publication impliquant des travaux effectués sur la plate-forme OCCIGEN.

### **III. Dispositions Générales**

Par la signature de cette charte, l'utilisateur s'engage à remplir chacune des obligations précitées dans le cadre de son accès à la plate-forme OCCIGEN et de l'usage qu'il en fait.

En cas de manquement constaté à la présente charte, le responsable de la plate-forme de l'ETABLISSEMENT d'ACCUEIL se réserve le droit (i) d'interrompre une utilisation à tout moment, y compris une utilisation en cours, et/ou (ii) de refuser l'accès à la plate-forme à cet utilisateur.

De même, le responsable de la plate-forme d'un ETABLISSEMENT D'ACCUEIL se réserve le droit de ne pas réaliser une prestation de services ou de poursuivre un projet collaboratif si les garanties de mise en œuvre ne lui semblent pas ou plus réunies, ou s'il constate un fait non conforme à la loi/réglementation applicable ou un fait éthiquement non-acceptable.

Chaque ETABLISSEMENT D'ACCUEIL et Genopole s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 ainsi que la Loi Informatique et Libertés telle que modifiée en date du 21 juin 2018. Ces derniers ont respectivement et indépendamment à leur charge la responsabilité d'appliquer ce règlement et cette loi au sein de leur établissement selon les règles et procédures mises en place à cet effet en interne, incluant notamment des mentions d'informations appropriées pour chaque utilisateur quant à l'utilisation effectuée avec leurs données personnelles et leurs droits à cet égard.

Fait en deux exemplaires originaux, le

Responsable de la plate-forme  
de l'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

*Généthon :*

*(NOM, Prénom et signature)*

Utilisateur de la plate-forme OCCIGEN :

*(NOM, Prénom, employeur et signature)*

Responsable hiérarchique de l'utilisateur\* :

*(NOM, Prénom et signature)*

*\*Si l'utilisateur est étudiant (doctorant inclus), la présente Charte utilisateur doit être obligatoirement signée par le Responsable hiérarchique.*

## ANNEXE 1 : Liste des équipements disponibles au sein de la plateforme GENETHON

Imagerie / Cytométrie	Type Machine	nom usuel	Nom Matériels	Remerciements
Cytométrie	Analyseur	LSRII	BD - LSRII	"The authors are Genopole's members, first french biocluster dedicated to genetic, biotechnologies and biotherapies" We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support, and to Ile-de-France Region, for the purchase of the equipment.
	Analyseur	FC500	Beckman Coulter - FC500MCL	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support and to Conseil Départemental de l'Essonne (ASTRE) and GIP Genopole, Evry, for the purchase of the equipment.
	Analyseur	cytoFLEX	Beckman Coulter - CytoFLEX - passeur	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support, to GIP Genopole, Evry, for the purchase of the equipment.
	Analyseur spectral	SP6800	Sony - SP6800	We are grateful to European Union and Ile-de-France Region that allowed the Clinical and Translational Research Center (CRIC) to purchase the equipment through European Regional Development Fund (FEDER) and CPER 2007-2013
	titreur	Astrios	Beckman Coulter - ASTRIOS EQ	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support and to Ile-de-France Region, for the purchase of the equipment.
	Imageur en flux	MKII	Amnis Proteigene - imagesStream MKII	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support.
	lumineux	Luminex	Luminex BioPlex 200 (BioRad)	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support and to GIP Genopole, Evry, for the purchase of the equipment.
	microscope	morphometrie	Nikon Eclipse E600	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support.
	microscope	droit couleur	Zeiss - AxioPlan	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support.
	microscope	morphométrie	leica - DM IRBE	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support, and to Ile-de-France Region, for the purchase of the equipment.
CERPE	microscope	Morphopro	Leica - leitz DMI RB	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support.
	confocal - feuille de lumière	alpha3	Leica DMRE sous hotte Noroit-BinBox	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support and to GIP Genopole, Evry, for the purchase of the equipment.
	confocal - STED	SP8	Leica DMI8	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support and to GIP Genopole, Evry, and INSERM for the purchase of the equipment.
	scanner de lame	Axiocan	Zeiss - AXIO Scan Z1	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support.
	microscope - timelapse	BioStation	Nikon - BioStation	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support. And to GIP Genopole, Evry, Univ. Evry Paris-Saclay, and to Ile-de-France Region for the purchase of the equipment.
	microscope	AxioVert	Zeiss - AxioVert	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support.
	microscope	fluo 3L4	Nikon Edipse TE200 + lumen	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support.
	microscope	Evos-FL	life technologies - EVOS FL	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support.
	Imagerie in vivo	CellVizio	mauna kea - CellVizio	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support and to GIP Genopole, Evry, for the purchase of the equipment.
	Imagerie in vivo	IVIS	IWS lumina	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support and to GIP Genopole, Evry, for the purchase of the equipment.
informatique	impédancemètre	impédancemètre	PerkinElmer - BioParhom Z-matrix	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support and to GIP Genopole, Evry, for the purchase of the equipment.
	echographe	echographe	Ultrasound Imaging Vevo 770 (Visual Sonic)	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support and to GIP Genopole, Evry, for the purchase of the equipment.
	logiciel imagerie	Imaris	Imaris	We are grateful to the "Imaging and Cytometry Core Facility" of Genethon for technical support.